

DU NOUVEAU CHEZ LES COMMERÇANTS...



Dans la famille de Brandon, on est boulanger de père en fils depuis 3 générations. Lui a commencé le métier en 2011, et après avoir exercé dans plusieurs régions de France, il a décidé, avec sa compagne, Maud, de s'installer en Sologne.

Tombé sous le charme de Vouzon et de son environnement naturel, le boulanger souhaite y partager sa passion du bon pain, des belles viennoiseries et de la pâtisserie travaillée et gourmande (mais peu sucré !).

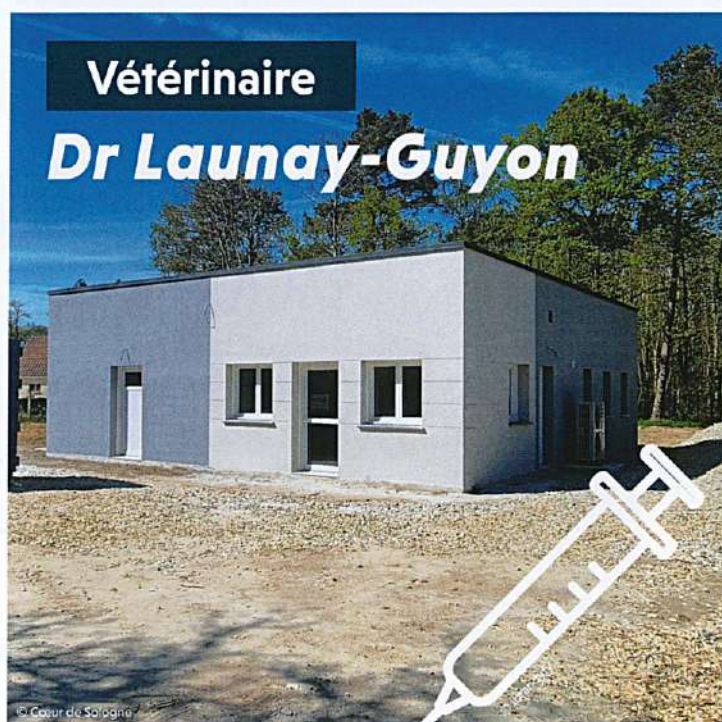
Formé par un meilleur ouvrier de France et habitué des concours, il a cœur d'utiliser des farines anciennes label rouge, du beurre AOP grand cru et de travailler le levain pour transmettre, avec ses produits, du « bonheur gustatif » !



Ce projet dont l'ouverture est prévue en septembre 2025, est destiné à la prise en charge médicale et chirurgicale des chiens, des chats.

D'une surface de 154 m², la clinique disposera de salles de consultation, de chirurgie, de soins post-opératoires, de radiographie et échographie et de tous les aménagements nécessaires pour accueillir les animaux.

Initié en 2022, ce projet est porté par Mme Launay-Guyon, qui a acheté les terrains à la Communauté de Communes et à la commune de Vouzon. La construction a été pilotée par Cécile Perchoc et Olivier Drouet du TCI Groupe Treuil et réalisée par des entreprises locales.



ET DANS LES ASSOCIATIONS !

Tous les lundis de 14h30 à 17h00 et les mercredis de 17h30 à 20h00 à la salle de l'ancien presbytère.

Contact : M. et Mme Khalifa :
06.42.23.04.19
khalifa.chantal@orange.fr



Tarot Vouzonnais



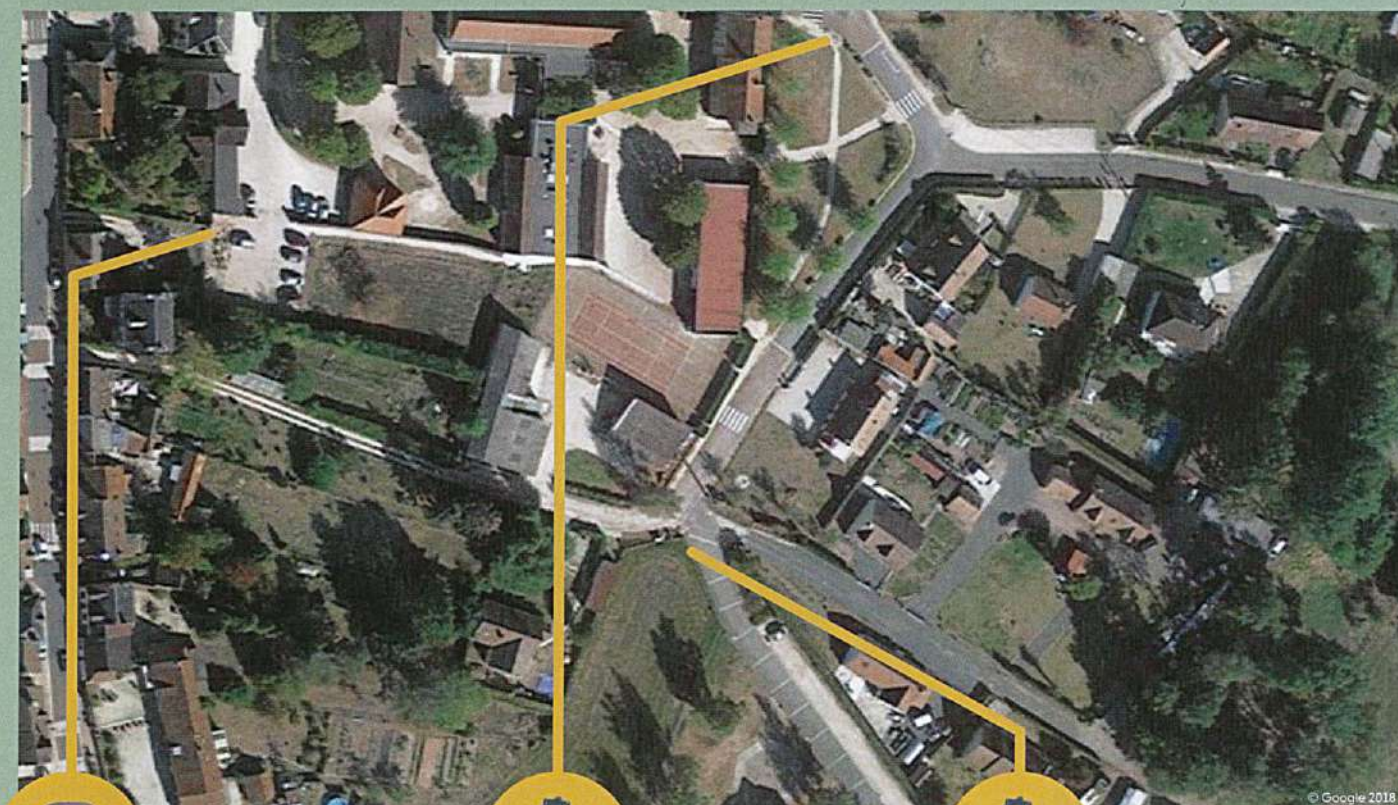
Vouz'enchante

Répétitions tous les jeudis (sauf vacances scolaires) de 20h15 à 22h30 à la salle des fêtes.

Contact : Isabelle Lahaye :
06.80.23.58.68
lahayeisabelle929@gmail.com

LUTTER CONTRE LES DÉJECTIONS CANINES

Lors du conseil municipal du 8 avril 2025, Monsieur le Maire et les élus ont voté un arrêté pour lutter contre les déjections canines sur le domaine public. Les trottoirs et les espaces verts de Vouzon sont régulièrement souillés par les déjections des chiens.



Canisite

Parking de la Bibliothèque
Cœur de Sologne



Canisacs

Parc de l'École



Canisacs

Salle des Fêtes

La municipalité a mis en place sur l'ensemble du village des distributeurs de sacs gratuits, permettant aux propriétaires de ramasser les déjections et de les jeter dans une poubelle adéquate. Ces distributeurs se trouvent à côté de la salle des fêtes, de l'école et de la bibliothèque. Sur ce dernier emplacement, un Canisite, spécialement dédié aux animaux, a été aménagé.

Malgré ces installations les dégradations de l'espace public continuent et portent atteinte à l'hygiène de la commune.

Désormais les personnes accompagnées d'un chien ont deux obligations :

- Etre en possession de deux sacs de ramassage des déjections de son animal lors des promenades quotidiennes. En cas d'infraction, une contravention sera dressée et le montant de l'amende encourue ira jusqu'à 150€.

- Procéder immédiatement au ramassage des déjections que l'animal abandonne sur la voie publique (trottoir, route, squares, parcs, jardins, etc.) à l'aide des sacs mis à disposition, ou de tout autre moyen approprié. En cas d'infraction, une contravention sera dressée et le montant de l'amende encourue ira jusqu'à 750€.

Cœur de Sologne vous informe



Eau et assainissement

Depuis le 1er janvier 2025, la gestion de l'eau potable et de l'assainissement collectif devient intercommunale.

Un nouveau service pour une gestion plus efficace des infrastructures d'eau potable et d'assainissement sur le territoire de Cœur de Sologne, et pour répondre aux enjeux d'investissements conséquents, notamment en ce qui concerne le renouvellement des réseaux vieillissants.

Pour l'investissement, Cœur de Sologne a élaboré une stratégie globale et cohérente pour les dix prochaines années. Cette stratégie repose sur plusieurs déterminants clés, à savoir l'évolution réglementaire, la sécurisation de l'approvisionnement en eau potable, l'amélioration de la performance des systèmes d'alimentation en eau potable et d'assainissement, ainsi que la gestion patrimoniale des réseaux avec l'augmentation progressive de leur taux de renouvellement.

Réunion publique du lundi
16 décembre 2024
à Lamotte-Beuvron

L'exploitation a été confiée à VEOLIA pour les communes de Chaon, Lamotte-Beuvron, Nouan-le-Fuzelier, Souvigny-en-Sologne et Vouzon. Le service de l'eau potable de la commune de Chaumont-sur-Tharonne, est géré par la SAUR, jusqu'à la fin de l'année 2025.

PATRIMOINE ACTUEL

Eau potable

- 5 unités de production
- 614 970 m³ d'eau produite
- 5 444 Abonnés
- 213 km de réseau de distribution

Assainissement collectif

- 7 stations d'épuration
- 34 postes de refoulement
- 4 809 abonnés
- 104 km de réseau d'assainissement

Les tarifs pour l'année 2025, définis pour chaque commune, ont été votés lors du Conseil communautaire du 6 février dernier. L'objectif est d'atteindre une harmonisation progressive des prix de l'eau et de l'assainissement sur une période de dix ans, afin d'assurer une égalité d'accès au service public pour toutes les communes.

Contacts : Pour toute demande d'abonnement, de résiliation ou pour tout autre problème, merci de contacter **VEOLIA**

Par téléphone : 09 69 323 529
(service de permanence 24h/24 et 7j/7)
En ligne : www.service.eau.veolia.fr

Pour l'eau potable uniquement pour Chaumont-sur-Tharonne, contacter la **SAUR**

Service client : 02.44.71.05.50
Dépannage (24h/24) : 02.45.77.00.09

Taxe de séjour

Si vous avez l'habitude de louer un logement pour vos vacances ou de réserver dans un hôtel ou un camping, vous avez déjà payé la taxe de séjour. Cette somme de quelques euros par nuit et par personne vient s'ajouter au prix de l'hébergement. Mais à quoi sert-elle ?

La taxe de séjour est destinée au développement et à la promotion du tourisme. Concrètement, sur

notre territoire, cette ressource est affectée aux dépenses de tourisme pour la promotion du territoire Cœur de Sologne.

Elle est due par toute personne non résidente du territoire et hébergée dans un hébergement marchand (Chambres d'Hôtes, Hôtels, Meublés et Résidences de Tourisme, Terrains de Camping et de Caravanage, Hébergements Insolites, Villages de Vacances, Emplacement de camping-cars...). Une fois la taxe de séjour collectée auprès des voyageurs, l'hébergeur la reverse à la Communauté de Communes.

Afin de faciliter les déclarations des hébergeurs, Cœur de Sologne a mis en place une plateforme pour dématérialiser la déclaration de la taxe de séjour. Cette télédéclaration se substituera à la tenue de votre registre papier.

Vous pouvez dès maintenant vous y connecter en cliquant sur le lien suivant : <https://taxe.3douest.com/coeurdesologne.php>

Pour toutes questions, vous pouvez contacter l'office de Tourisme « Cœur de Sologne » au 02.54.83.01.73 ou à tourisme@coeurdesologne.com.



Travaux

Relocalisation de l'Office de Tourisme

Le réhabilitation du bâtiment qui abritera les locaux administratifs de Cœur de Sologne, en centre-ville de Lamotte-Beuvron permettra un meilleur accueil du public et de meilleures conditions de travail pour les services.

Le Bâtiment Sologne



Les travaux de rénovation du futur Pôle d'Attractivité Touristique situé, 20 avenue de la République à Lamotte-Beuvron, sont terminés.

L'Office de Tourisme est ouvert depuis le printemps 2025.

Horaires à partir de mai 2025

Mois	Lundi	Mardi Vendredi	Samedi	Dimanche
Mai à Juin			9h30 - 12h30	Fermé
Juillet à Septembre	14h - 18h	9h30 - 12h30 14h00 - 17h30	14h00 - 17h30	9h30 - 12h30
Octobre à Avril	Fermé		9h30 - 12h30	Fermé



En bref



Un dispositif gratuit pour apprendre à nager

Pendant les petites vacances scolaires, le service des sports a proposé aux enfants de 6 à 12 ans du territoire de participer aux stages « J'apprends À Nager ». Gratuit et proposé par l'Agence Nationale du Sport, ce stage est validé par une Attestation du Savoir Nager en Sécurité.

Contact : Piscine Cœur de Sologne
au 02.54.88.70.21

Un nouveau site internet pour Cœur de Sologne !

Vous y retrouverez les horaires des services et les actualités. Découvrez, suivez les projets et informez-vous sur les conseils communautaires et les événements du territoire.



Rendez-vous sur
www.coeurdesologne.com



Visite de chantier du lundi 27 janvier 2025
à Souvigny-en-Sologne

Une nouvelle piste cyclable à découvrir.

Cet hiver, les travaux de la piste cyclable Chaon / Souvigny-en-Sologne se sont terminés. Ce nouveau parcours s'intègre à la Sologne à Vélo, en reliant les communes sur 6 km.



Crédit photos CC CDS et Ville de Lamotte-Beuvron

DES PETITS VOUZONNAIS !

15/03/2023	TASSEZ Raphaël	22/02/2024	GRUBER Andréa
01/07/2023	SOURFLAIS Lenny	17/05/2024	RUBIO Alba
18/07/2023	PIEGU Raphaël	12/06/2024	PATERNE Léonie
13/09/2023	CATANESE AUBIER Albane	24/06/2024	MASSON Côme
15/09/2023	CASTANO BARET Kaylon	18/08/2024	RIBALLET Nollan
03/11/2023	DECHERF Arthur	25/09/2024	FLEURY Eilfy
26/12/2023	MINÉ Mélyna	26/12/2024	RODAIS BOISAUBERT Lyliana
03/01/2024	GARCIA-CASTILLO LOPES Lilia	28/01/2025	DE LA TORRE Olivia
26/01/2024	VALLON Ethan	20/03/2025	POURADIER Anna
17/02/2024	GUENET Thibault		

ILS SE SONT DIT OUI !

24/06/2023	PRUDHOMME Emmanuel et FOURNIÉ Hyacinthe	10/02/2024	VENTURA Olivier et HOUY Justine
19/07/2023	SAINT-MARTIN Sébastien et CASAGRANDE Sixtine	18/05/2024	QUELET Antoine et GESTAT DE GARAMBE Eléonore
22/07/2023	MAUCHIEN Romain et RIFFI Sarah	01/06/2024	GUÉRAULT Nicolas et GAS Floride
19/08/2023	CHÂLIN Romain et DELAMOUR Béatrice	06/07/2024	PIEGU Jonathan et VIVIEN Lise
14/10/2023	BACHIRI Saïd et MERCIER Amélie	13/07/2024	FRAPIN Lony et ESTEVES GONÇALVES Débora
04/11/2023	PESCHARD Christophe et LAFON Laetitia	07/09/2024	RUHNKE Nicolas et GIL Sandy
16/11/2023	ROGER Matthieu et AUDA Alizée	19/04/2025	JÉGO Benoît et BOUILLONNEC Armelle

ILS NOUS ONT QUITTÉ

25/12/2022	GRUN Dominique, 70 ans	03/03/2024	FARNAULT veuve PLACE Françoise, 72 ans
06/01/2023	NAVIER Francis, 70 ans	29/03/2024	LEFORT épouse MOTTAY Angélique, 53 ans
15/01/2023	RICHER Jacky, 76 ans	21/04/2024	GAUDIN Alain, 72 ans
17/01/2023	RENEDO Andres, 84 ans	12/06/2024	PINAULT Patrice, 61 ans
10/02/2023	FOULON Didier, 65 ans	18/06/2024	PIRÃO René, 90 ans
03/03/2023	ROCHET veuve BOISAUBERT Marie-Claire, 72 ans	28/08/2024	GARNON veuve PASSARRIEU Odette, 101 ans
15/03/2023	BRUNET Patrick, 63 ans	14/09/2024	BACHARD épouse CAMUS Georgette, 93 ans
05/05/2023	METREAU Valérie, 57 ans	19/09/2024	THYS épouse DEJONGHE Christiane, 79 ans
18/05/2023	JAMES Roger, 78 ans	04/10/2024	LOUIS Jean-Pierre, 81 ans
04/08/2023	LECONTE épouse BOURGEOIS Danielle, 73 ans	14/10/2024	BURDIN Hervé, 69 ans
17/10/2023	ROCHE Michel, 79 ans	25/10/2024	COQUIS Bernard, 69 ans
26/10/2023	PLACE Robert, 79 ans		
02/12/2023	ROBIN veuve DAUSSY Monique, 84 ans	08/01/2025	COLOU Thierry, 65 ans
15/12/2023	COUSIN Daniel, 87 ans	04/03/2025	LECOEUR Jean, Pierre, 90 ans
10/01/2024	DELAGE Bertrand, 66 ans	18/03/2025	DELAUNAY veuve BANCEL Monique, 92 ans
16/01/2024	HOURY Jean-Pierre, 74 ans	08/04/2025	HERAIL Michel, 71 ans
26/01/2024	CORBIN Jacky, 80 ans	18/04/2025	SAUVÉ Claude, 87 ans
03/02/2024	FLAMANS Michel, 69 ans		
08/02/2024	CHARTIER Jean-Noël, 74 ans		

Fête de la musique

21 juin

Fête de la Musique

Tout au long de la journée retrouvez des concerts dans différents endroits du village.

11h - Collectif d'artistes débutants à la bibliothèque

12h - Apéro-concert sur la place de la Mairie

Après-midi - Toutes les heures, un nouveau concert, un nouveau lieu

Fin d'après-midi - Une Batucada (musique brésilienne) déambulera dans les rues pour finir sur la place de la Mairie.

Soir - Grand concert

22 juin

Rue des artistes et des jardins

De 10h à 18h, les vouzonnais ouvrent leur jardins pour y accueillir des artistes.

27 juin

Kermesse de l'école

12 juillet

Animations Berdigne-Berdogne

Ateliers de tissage, de teinture, de danse, etc.

Pique-nique à midi au bord de l'étang.

12 juillet

Cinéma plein-air

13 juillet

Feu d'artifice et bal

14 juillet

Pétanque

31 août

Forum des Associations Vide Grenier

31 août

Fête du Transberdigne

Passation de la Roue de Berdigne-Berdogne entre le village de Nançay et Vouzon

BERDIGNE BERDOGNE

7 septembre

Berdigne-Berdogne

Organisé par l'UCPS et la commune de Vouzon

14 septembre

Run & Bike

Organisé par le Tennis Cœur de Sologne

6 au 12 octobre
Semaine Bleue

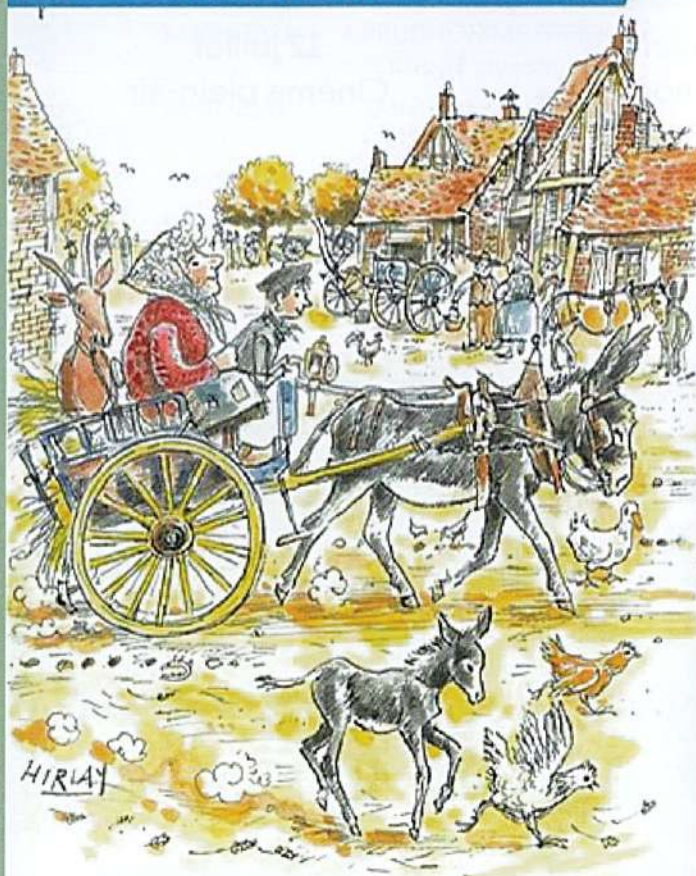
5 décembre
Téléthon

Retrouvez l'agenda sur le site de Vouzon : www.vouzon.fr/agenda

L'ÉVÉNEMENT DE 2025

BERDIGNÉ BERDOGNE

Prochaine édition
DIM 7 SEPT 2025
VOUZON (41)



© UCPS

Après 1996, la grande fête du patrimoine rural aura lieu pour la deuxième fois à Vouzon, le 7 septembre 2025. Cette manifestation organisée par l'Union pour la Culture Populaire en Sologne en partenariat avec la municipalité, les associations et les vouzonnais, replongera le village dans les années 1920 – 1930 dans une reconstitution historique.

Au début du XX^e siècle, c'est à Vouzon qu'on trouvait le plus de métiers à tisser, c'est donc tout naturellement que le thème retenu pour cette année est « Au fil du temps ». Il prendra, notamment, la forme d'ateliers et de découvertes autour des fibres naturelles (chanvre, lin, ortie, laine).

Ce grand rassemblement festif proposera de très nombreuses animations : le défilé de vieux attelages et vélos, la déambulation de personnes costumées avec de vieux outils, des faiseurs de gestes, le marché de producteurs, des représentations théâtrales, de danses et de chants traditionnels, des expositions, des jeux, etc.

Les visiteurs pourront venir costumés, l'UCPS met, gratuitement, à disposition ses 6 000 pièces. Ceux qui le souhaite devront se rendre dans les locaux de l'association à la Marolle-en-Sologne, le samedi 30 août de 10h à 17h et le lundi 1^{er} septembre de 14h à 17h.

Informations pratiques

Le village sera fermé à la circulation automobile. Il y aura 4 points d'entrée à partir de 10h00, jusqu'à 18h30. Les tarifs d'entrée seront :

- 5€ pour le tarif normal
- 2€50 pour les personnes à mobilité réduite, les demandeurs d'emploi, les groupes supérieurs à 10 personnes
- gratuit pour les moins de 12 ans, les riverains de la fête et les personnes costumées.

Une réunion d'informations se tiendra au mois d'août et des informations seront diffusées sur le Panneau Pocket, la page Facebook et le site internet de Vouzon.

Vouzon info

Directeur de Publication
Jean-François Lahaye

Conception - Rédaction
Jean-François Lahaye, Thierry Gagnard,
Adrien Mitou

Photographies et Illustrations
Thierry Gagnard, Adrien Mitou
Mairie de Vouzon, Communauté de Communes Cœur de Sologne, Freepik

Imprimé par JC Imprim - Neung-sur-Beuvron
750 exemplaires. N°ISSN 2427-6707

Vous souhaitez nous donner infos
et avis, envoyer nous un mail

Informations et contact
com.mairie.vouzon@gmail.com

Mairie de Vouzon

02.54.88.44.16

mairiedevouzon@wanadoo.fr